



Le 22 juin 2015

Modification # 1

La demande de proposition no **9F030-20150123** « **Service d'entretien des bouilloires à l'Agence spatiale canadienne à Saint-Hubert** » est par la présente modifiée:

1) Visite facultative des lieux

Il est fortement recommandé que le soumissionnaire ou un représentant de ce dernier visite les lieux d'exécution des travaux. Des dispositions ont été prises pour la visite des lieux d'exécution des travaux, qui aura lieu **le 29 juin 2015, à 10h00am à l'agence spatiale canadienne à Saint-Hubert (6767 route de l'aéroport, Saint-Hubert, Québec J3Y 8Y9)**. Les soumissionnaires sont priés de communiquer avec l'autorité contractante un (1) jour avant la visite prévue, pour confirmer leur présence et fournir le nom des personnes qui assisteront à la visite. On pourrait demander aux soumissionnaires de signer une feuille de présence. Aucun autre rendez-vous ne sera accordé aux soumissionnaires qui ne participeront pas à la visite ou qui n'enverront pas de représentant. Les soumissionnaires qui ne participeront pas à la visite pourront tout de même présenter une soumission. Toute précision ou tout changement apporté à la demande de soumissions à la suite de la visite des lieux sera inclus dans la demande de soumissions, sous la forme d'une modification.

* Pour la visite, vous devrez avoir avec vous une carte d'identification que vous devrez présenter à la réception.

* Pour la visite, il est recommandé d'apporter les documents de soumission fournis par l'ASC afin de prendre des notes.



June 22, 2015

Amendment no.1

The Request for Proposal **9F030-20150123 “Perform boiler maintenance at the Canadian Space Agency in St-Hubert”** is hereby amended as follows:

1) Optional site visit

It is recommended that the Bidder or a representative of the Bidder visit the work site. Arrangements have been made for a tour of the work site. **The site visit will be held on June 29, 2015 at 10:00 a.m. at the Canadian Space Agency in Saint-Hubert (6767 route de l’aéroport, Saint-Hubert, Quebec J3Y 8Y9).** Bidders are requested to communicate with the Contracting Authority one (1) day before the scheduled visit to confirm attendance and provide the name(s) of the person(s) who will attend. Bidders may be requested to sign an attendance sheet. Bidders that do not attend or send a representative will not be given another appointment. They will not be prevented from submitting a Bid. Any clarifications or changes to the Bid solicitation resulting from the site visit will be included as an amendment to the Bid solicitation.

* For the site visit, visitors must bring an identification card that they will show at the reception.

* For the site visit, it is recommended that visitors bring the RFP documents to take notes.